

S.A. FONTAINE PAJOT

Zone Industrielle

17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 août 2010

HLP AUDIT

4, rue Amédée Ménard
BP 32532
44325 NANTES CEDEX 3

EURECAC

1 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD

HLP AUDIT

4 rue Amédée Ménard
BP 32532
44325 NANTES CEDEX 3

EURECAC

1 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD

S.A. FONTAINE PAJOT

Siège Social : Zone industrielle – 17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS

Capital social : 1 769 689 €

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la **SA FONTAINE PAJOT**, tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

HLP AUDIT

4 rue Amédée Ménard
BP 32532
44325 NANTES CEDEX 3

EURECAC

1 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD

II – Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note « provision pour risques », page 7 de l'annexe explique la composition de la provision pour garantie. Dans le cadre des évaluations significatives, nous avons procédé aux contrôles permettant de nous assurer de la pertinence de la méthode adoptée. Nous avons également vérifié les calculs effectués afin de valider le montant de la provision inscrite au passif du bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Nantes et à Lagord,
le 13 décembre 2010

HLP AUDIT
Commissaire aux Comptes



Jacques Le POMELLEC
Associé

EURECAC
Commissaire aux Comptes



Gilles COLLEONI
Associé